



Compte-rendu du Conseil d'administration du CUESP du 27 octobre 2016

Présents : N Agrinier, C Alberti , P Auquier , P François, V Gardette, T Lavigne, L Moret, M Remy, F Richard, M Velten

Excusés : P Astagneau, A Duclos, D Bertrand, D Jolly, P Lombrail, G Vidal-Trécan

Absents : F Chauvin

Réforme du DES. Nous n'avons pas reçu de réponse du ministère sur la maquette envoyée en mars, nous n'avons pas non plus d'information sur l'option (administration de la santé) et les formations transversales proposées (addictologie, hygiène et éventuellement pharmacologie clinique) pour notre DES.

Le décret qui définit les grandes lignes de l'organisation des DES paraîtra prochainement. Sa publication précédera une série d'arrêtés qui donneront le contenu des différents DES sous la forme d'une maquette de 4 pages.

DES de Santé Publique. Aux dernières nouvelles, nous restons sur un schéma de formation en 4 ans divisée en trois phases :

- une phase socle d'un an
- une phase d'approfondissement de 4 semestres,
- une phase de consolidation d'un an. Lors de cette phase, les étudiants ne seront plus internes mais assistants du 3^{ème} cycle, inscrits au conseil de l'ordre des médecins. Cette phase repose sur un stage d'une durée d'un an. Il faut noter que les internes devront soutenir leur thèse d'exercice avant la fin de la troisième année.

Coordinateurs des DES. Chaque DES sera coordonné au niveau des régions (c'est-à-dire des nouvelles régions administratives) par un coordonnateur régional et une commission régionale du DES, et au niveau de chaque « CHU-UFR » (anciennement subdivision) par un coordonnateur local et une commission pédagogique locale. Le décret à paraître précisera les modalités de nomination des coordinateurs et de mise en place de ces commissions.

Le référentiel du DES de santé publique a été retravaillé et validé par le comité pédagogique national. Il se présente dorénavant sous la forme d'une liste de connaissances et de compétences intéressant 8 grands domaines divisés en :

- une liste de connaissances et compétences de base que chaque interne doit avoir acquis lors de son cursus
- une liste de connaissances et compétences plus poussées que les internes devront acquérir en fonction de leur projet professionnel.

Cette nouvelle organisation du DES va nous obliger à revoir notre maquette afin que celle-ci soit cohérente avec notre référentiel, avant la fin de l'année 2016.

Problèmes liés à cette réforme de DES

1) organisation des enseignements de base. Il va falloir rapidement se mettre en mesure de proposer les enseignements de base pour la 1^{ère} année du nouveau DES (à partir de novembre 2017). Ces enseignements de la phase socle concernent 4 domaines : biostatistiques, épidémiologie, système de santé et promotion de la santé. Deux solutions sont envisageables. La première possibilité serait de s'appuyer sur les enseignements déjà existants au niveau local ou régional, ce qui peut nous amener à ouvrir nos masters à nos internes. Les problèmes liés à cette organisation sont : a) que l'on ne peut pas obliger un interne à s'inscrire à un master, b) l'organisation de la validation des connaissances, c) des difficultés pour certaines facultés d'accès au matériel pédagogique pour des étudiants non-inscrits à une formation. La seconde possibilité serait de mettre en ligne des cours sur une plateforme nationale. Les problèmes pointés pour cette possibilité sont : a) la création de ces cours, b) l'organisation de la validation des connaissances, c) le fait que pour l'instant, il n'y a pas de plateforme opérationnelle pour cela (une plateforme nationale pour tous les DES devrait être développée par SIDES).

Il nous apparaît que les domaines « biostatistiques » et « épidémiologie » devraient pouvoir être organisés localement ou régionalement de par l'existence de nombreux masters. Il n'en est pas de même pour les domaines « système de santé » et « promotion de la santé ». Deux groupes de travail sont donc mis en place : un groupe « Système de santé » coordonné par C Alberti et un groupe « promotion de la santé » dont la coordination sera proposée à P Lombrail et F Alla afin de pouvoir mettre en ligne ces cours pour novembre 2017. Il faudra adapter pour 2018 l'offre pour la 2^{ème} année du DES.

2) Agreement des lieux de stages. Il va falloir lancer dès cet hiver une campagne de recensement des stages et revoir tous les agréments de stage. Il va nous falloir un document propre à notre discipline. Le groupe de travail « stage » va être réactivé pour proposer une maquette de dossier d'agreement pour le DES de santé publique.

- 3) Stages. Il va nous falloir classer les stages en niveaux 1, 2 et 3 (un même stage pouvant être agréé pour plusieurs niveaux). Les stages niveaux 1 devront être encadrés ou co-encadrés par un enseignant de notre discipline universitaire et porter sur des méthodes quantitatives en biostatistiques ou épidémiologie. L'interne devra au cours de sa 1^{ère} année valider au moins un stage niveau 1. Il aura la possibilité de faire un stage libre. Pour les stages niveaux 2, ces derniers devront être encadrés par un médecin qualifié en santé publique. Les internes devront valider au moins 3 stages de niveaux 2 durant leur cursus. Les stages niveau 3 devront être encadrés par un professionnel de santé publique.

Il va falloir informer tous les coordonnateurs locaux. Le décret sera diffusé après sa parution par le CUESP en soulignant ce qui doit être mis en œuvre immédiatement. Une AG exceptionnelle pour les coordinateurs sera éventuellement organisée.

Les séminaires du DES de Santé publique

Le séminaire 2017 se tiendra à Nantes les 26,27 et 28 Avril sur le thème « Ville et Santé ».

Pour le séminaire 2018, nous avons deux propositions : Marseille ou Toulouse.

Pour le séminaire 2019, nous souhaiterions qu'il soit organisé sur Paris.

Point sur nos livres.

Livres Masson. Thierry Lavigne a été chargé de coordonner la révision de l'abrégé Masson du 2^{ème} cycle qui doit être remis à jour pour mi-décembre 2017 et la préparation d'un livre Masson de fiches de synthèses. Les auteurs de l'édition précédente seront sollicités pour la mise à jour et la préparation des fiches de synthèse. A noter que Masson demande pour chaque item un dossier progressif type ecni.

Livre LCA aux éditions Ellipses. Ce livre qui est coordonné par J Berbis, C Binquet et M Dramé, avance bien.

Préparation de l'AG de printemps.

L'assemblée générale de printemps se tiendra **le mercredi 10 mai 2017 sur Paris** de 10 à 16h.

Le bureau et le conseil d'administration du CUESP arriveront alors à échéance et devront être renouvelés lors de cette AG. Patrice François ne souhaite pas briguer un 3^{ème} mandat. Il va donc nous falloir élire un nouveau président.

Nous demandons aux personnes intéressées par cette présidence de se faire connaître.

Les candidats seront invités à participer à une réunion du CA le 19 janvier 2017 de 10h30 à 13h afin d'exprimer leur vision de l'avenir du CUESP.